

Comité de pilotage de la stratégie hydrogène : trois mois décisifs pour transformer les projets en investissements industriels et réussir le plan d'électrification

Le 22 juillet, Maud Bregeon, ministre déléguée chargée de l'Énergie, et Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, ont réuni les acteurs de la filière. France Hydrogène salue l'engagement des ministres et la réaffirmation du rôle stratégique de l'hydrogène dans le plan d'électrification, la décarbonation de l'industrie et la souveraineté énergétique du pays.

La tenue de ce comité de pilotage a permis de dresser un état des lieux partagé de la filière et de confirmer les mesures à adopter au cours des trois prochains mois pour accélérer simultanément la production d'hydrogène décarboné et la fabrication de technologies en France.

Des projets industriels pour réduire nos dépendances fossiles

La France dispose d'un portefeuille de 27 grands projets de production d'hydrogène pour les industries stratégiques, le raffinage et les transports aérien et maritime. Elle est le 2^{ème} pays au monde (derrière la Chine) pour les projets de carburants de synthèse aériens et un des quatre Etats européens positionnés sur la production d'acier non-fossile avec le projet Gravithy.

Les capacités actuellement en développement pourraient notamment couvrir :

- 20% de notre production actuelle d'acier ;
- environ 10 % de la demande française en engrais azotés dans la lignée du plan de souveraineté des engrais ;
- l'équivalent des besoins actuels de la chimie française en méthanol ou près de 11 % de la consommation nationale de carburants maritimes.

Parmi ces projets, neuf pourraient atteindre leur décision finale d'investissement au cours des dix-huit prochains mois, pour un montant cumulé de 7,5 milliards d'euros d'investissement privé. Et transformer 20% de l'excédent électrique national (19 TWh) en souveraineté industrielle. Cette concrétisation dépendra des mesures prises ou non dans les 3 prochains mois.

Ces projets seront un levier de croissance essentiel pour les fabricants français d'électrolyseurs. Grâce au soutien de l'État, la France dispose aujourd'hui de plusieurs sites de production et d'un portefeuille diversifié de technologies susceptible d'atteindre près de 4 GW de capacité annuelle de fabrication à l'horizon 2032.

Trois premiers projets soutenus, une dynamique à poursuivre

France Hydrogène salue l'annonce des trois premiers lauréats du mécanisme de soutien à la production d'hydrogène décarboné : Hydrozère, porté par ENGIE Solutions H₂, eM-Rhône, porté par Elyse Energy, et FertHySomme, porté par FertigHy.

Ces projets représenteront au total 161,4 MW de capacités d'électrolyse et bénéficieront d'un soutien public de 778 millions d'euros sur quinze ans. Cette première tranche doit désormais être suivie des prochaines étapes prévues par la Stratégie nationale hydrogène afin d'apporter de la visibilité aux autres projets industriels stratégiques dans les secteurs des engrais, de la sidérurgie et de la chimie.

Des arbitrages indispensables dans les trois prochains mois

L'atteinte des premières décisions finales d'investissement et le lancement des commandes d'électrolyseurs dépendront des arbitrages pris par l'État dans le cadre du projet de loi de finances pour 2027 et des prochains véhicules législatifs. Sans action rapide, la filière fera face à une nouvelle année d'attente, qui provoquera le report voire l'abandon de projets matures et fragilisera les sites industriels implantés dans les territoires.

Un large consensus s'est dégagé entre les deux ministres et les industriels autour de quatre mesures prioritaires :

- Assurer la continuité du soutien aux projets industriels, en engageant les prochaines tranches du mécanisme de soutien à la production conformément à la Stratégie nationale hydrogène.
- Garantir l'entrée en vigueur du mécanisme IRICC en 2027, indispensable pour sécuriser une demande pour l'hydrogène décarboné dans les raffineries, les carburants de synthèse maritimes et la mobilité routière.
- Mettre en place un mécanisme de dérisquage (double-enchère nationale) pour faire passer des projets de carburants aériens de synthèse en décisions finales d'investissements, comme préconisé par le rapport de l'Inspection Générale des Finances (IGF) et l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD).
- Défendre un véritable "Made in Europe" dans le cadre de l'Industrial Accelerator Act. Les soutiens publics et les marchés réglementés doivent favoriser des équipements effectivement produits en Europe, et non de simples assemblages de composants importés : un « Made in Europe » plutôt qu'un « Made with Europe ».

Pour Nicolas Brahy, Président de France Hydrogène : *« Les ministres ont pris la mesure du potentiel industriel de la filière et de son rôle incontournable pour le succès du plan d'électrification. »*

Sébastien Martin et Maud Bregeon ont bien compris l'urgence à agir. La ministre s'est engagée à pousser les trois mesures-clés dans le Projet de loi de finances. À l'heure où d'autres pays européens avancent, les décisions à prendre avant la fin de la mandature sont notre dernière chance avant le décrochage. Agissons. »

A propos de France Hydrogène :

Réunissant 300 membres, France Hydrogène fédère les acteurs de la filière française de l'hydrogène structurés sur l'ensemble de la chaîne de valeur : des grands groupes industriels développant des projets d'envergure, des PME-PMI et start-ups innovantes soutenues par des laboratoires et centres de recherche d'excellence, des associations, pôles de compétitivités et des collectivités territoriales mobilisés pour le déploiement de solutions hydrogène. France Hydrogène accompagne la filière au plus près des territoires grâce à ses 15 délégations régionales. Son ambition : accélérer le développement de l'hydrogène renouvelable et bas-carbone pour réussir la transition énergétique, réindustrialiser et créer de la valeur sur l'ensemble du territoire

Contact presse :

Charlène Dinot : charlene.dinot@france-hydrogene.org / 06 46 47 06 95